

LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E. Affiliée à l'A.N.C.V.

**=** : 1 impasse du Char Aquitaine.

**83 100 TOULON** 

**(** : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures) 06.88.80.39.44

: <u>lagodasse83@orange.fr</u> http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/



# **OCTOBRE 2021**

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de <u>respecter les dates d'inscription</u> et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.

# Vendredi 1

#### **PETANQUE**

Rendez-vous 20 heures 45, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =1  $\in$  (4  $\in$  max pour saison)

<u>Animateur</u> : Alain

## Dimanche 3

#### 30ème ASSEMBLEE GENERALE

La présence des personnes invitées est vivement souhaitée afin d'assurer le bon déroulement de l'assemblée. Ne pas oublier le certificat médical ou questionnaire de santé.

# Vendredi 8

#### PETANQUE (\*)

Rendez-vous 20 heures 45, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =1  $\in$  (4  $\in$  max pour saison)

Animateur : Alain

#### Dimanche 10

#### RANDONNEE « Le Bau des Glacières » par La Sainte Baume

Randonnée pédestre de 4 heures 40, ↔ 14 km ↑↓ 760 m. Rendez-vous 8 heures 45, parking Leroy Merlin (matériaux) à La Valette. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans =  $4 \in -16$  ans =  $2 \in -16$ 

Animateur : Alain

# Vendredi 15

#### PETANQUE (\*) ou BOWLING (sous réserve de tickets)

Rendez-vous 18 heures 30, au Bowling de Provence à La Garde. Tarif de la partie :  $3.9\,\mathrm{\in}$ 

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2  $\in$  -16 ans =1  $\in$ 

Animateur : Alain



#### RANDONNEE « Le Garlaban » par Roquevaire

Randonnée pédestre avec quelques passages sportifs équipés de 4 heures 30, ↔ 10 km ↑↓ 960 m. Rendez-vous 8 heures 45, parking Darty à Ollioules. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4  $\in$  -16 ans =2  $\in$ 

Animateur : Alain



# Jeudi 21 ou vendredi 22

#### RANDONNEE champêtre (lieu non défini)

Rendez-vous 9 heures nouveau parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2  $\in$  -16 ans =1  $\in$ 

Animateur : Alain



#### RANDONNEE « Marseilleveyre » par Les Goudes

Randonnée de 4 heures 30, ↔ 10 km ↑↓ 945 m. Rendez-vous 9 heures, parking Darty à Ollioules. Prévoir chaussures de marche ou VTT et pique-nique.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans =4  $\epsilon$  -16 ans =2  $\epsilon$ 

Animateur : Alain



# Jeudi 28 ou vendredi 29

### RANDONNEE champêtre (lieu non défini)

Rendez-vous 9 heures nouveau parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2  $\in$  -16 ans =1  $\in$ 

Animateur : Alain



#### RANDONNEE « la Chapelle St-Quinis » à Sainte-Anastasie

Randonnée pédestre de 4 heures, ↔ 10 km ↑↓ 650 m. Rendez-vous 9 heures, parking Leroy Merlin (matériaux) à La Valette. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4  $\epsilon$  -16 ans =2  $\epsilon$ 

Animatrice : Jeanne



Joyeux anniversaire à Alain M (7), Christelle (14), Alain O (20), Jacqueline et Sylviane (25), et Nathalie Mar. (31)

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 8 € Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : ( usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus) Trajet - 100 km = 0,28 € / km; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.



